

HORIZONS SAINT-ROCH

Au cœur de la santé

ÉDITO

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce premier numéro d'**HORIZONS SAINT-ROCH**, le journal de la Polyclinique Saint-Roch, conçu à destination de l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent, à nos côtés, à la prise en charge des patients sur notre territoire.

À travers ce journal, notre volonté est de partager avec vous les projets, les innovations et les dynamiques qui font vivre l'établissement, mais aussi permettre de renforcer les liens entre les professionnels de santé et les équipes de la Polyclinique. Vous y trouverez également des numéros utiles et des contacts dédiés afin de faciliter vos démarches et vos échanges avec nos équipes.

L'année 2026 marque une étape particulièrement structurante pour l'établissement, le tout porté par de nombreux projets d'envergure, tant sur le plan stratégique qu'architectural. Le déploiement de notre nouveau projet d'établissement, qui fixe les orientations des cinq prochaines années, traduit

notre ambition de poursuivre le développement d'une offre de soins innovante, pertinente et adaptée aux enjeux et aux besoins du territoire.

Parallèlement, plusieurs projets d'évolution de nos infrastructures et de nos équipements viennent accompagner cette dynamique, avec pour objectif d'offrir aux patients comme aux professionnels, un environnement toujours plus performant et adapté aux pratiques médicales actuelles et futures.

Nous restons naturellement à votre écoute pour faire évoluer ce journal et accueillir les sujets que vous souhaitez voir abordés dans les prochains numéros.

Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

Élizabeth CASES-FRITHMANN
Directrice





GREFFES LAMELLAIRES

En décembre 2025, une **convention tripartite a été signée entre le CHU de Montpellier, la Clinique de la Vision et la Polyclinique Saint-Roch**. Cet accord formalise un parcours unique et innovant structuré entre ces trois établissements, avec pour objectif de sécuriser et d'optimiser la prise

en charge des patients bénéficiant d'une greffe de cornée lamellaire.

Cette convention s'inscrit plus précisément dans le cadre de l'activité de greffes lamellaires du **Dr Clair-Florent SCHMITT-BERNARD**, chirurgien ophtalmologiste.



Dr Clair-Florent
SCHMITT-BERNARD

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

04 67 42 09 83

COMMENT FONCTIONNE LE PARCOURS DU GREFFON ?

Il se déroule en plusieurs étapes clairement définies.

- 1 La première étape** concerne la livraison du greffon. Celui-ci est acheminé depuis la banque de tissus du CHU de Montpellier par un transporteur agréé, garantissant le respect des conditions de transport et de traçabilité, jusqu'à la Clinique de la Vision. Cette phase constitue une étape essentielle pour préserver l'intégrité et la viabilité du tissu cornéen.
- 2 La deuxième étape** consiste en la préparation du greffon. À la Clinique de la Vision, le greffon fait l'objet d'une

préparation spécifique avec le patient avant l'intervention chirurgicale. Cette étape, réalisée dans un environnement technique adapté, permet de le rendre pleinement conforme aux exigences de la greffe lamellaire. Une fois préparé, le greffon est ensuite transporté, à nouveau par un transporteur agréé, vers la Polyclinique Saint-Roch, où sera réalisée l'intervention.

- 3 La troisième étape** correspond à la réalisation de la greffe. Celle-ci est réalisée au sein du bloc opératoire ophtalmologique de la Polyclinique Saint-Roch,

où le **Dr Clair-Florent SCHMITT-BERNARD** procède à l'intervention et à la greffe de cornée lamellaire. Cette organisation entre les différents établissements permet de garantir un niveau d'expertise à chaque étape du parcours, contribuant ainsi à la qualité de la prise en charge et à l'amélioration du pronostic visuel des patients.

Cette convention témoigne d'une **dynamique collaborative** au service de l'innovation et de l'excellence médicale, le tout au bénéfice direct des patients.